

Article 82

Le Secrétaire Général des Nations Unies informera les Etats parties à cette Constitution de la date de son entrée en vigueur. Il les informera également des dates auxquelles d'autres Etats deviendront parties à cette Constitution.

EN FOI DE QUOI les Représentants soussignés, dûment autorisés à cet effet, signent la présente Constitution.

FAIT en la Ville de New-York, ce vingt-deux juillet 1946, en un seul original établi en langues anglaise, chinoise, espagnole, française et russe, chaque texte étant également authentique. Les textes originaux seront déposés dans les archives des Nations Unies. Le Secrétaire Général des Nations Unies délivrera des copies certifiées conformes à chacun des Gouvernements représentés à la Conférence.

(Suivent les noms des représentants de l'Argentine (ad referendum), l'Australie (sous réserve d'approbation et de ratification), la Belgique (sous réserve de ratification), la Bolivie (ad referendum), le Brésil (ad referendum), la République Soviétique Socialiste de Biélorussie (sous réserve de ratification), le Canada (sous réserve d'approbation), le Chili (sous réserve d'approbation), la Chine, la Colombie (ad referendum), le Costa Rica (ad referendum), Cuba (ad referendum), la Tchécoslovaquie (ad referendum), le Danemark (ad referendum), la République Dominicaine (ad referendum), l'Equateur (ad referendum), l'Egypte (sous réserve de ratification), El Salvador (ad referendum), l'Ethiopie (sous réserve de ratification), la France (ad referendum), la Grèce (ad referendum), le Guatemala (ad referendum), Haïti (ad referendum), le Honduras (ad referendum), l'Inde (sous réserve de ratification), l'Iran (sous réserve de ratification), l'Irak (ad referendum), le Liban (ad referendum), le Libéria (ad referendum), le Luxembourg (sous réserve de ratification), le Mexique (ad referendum), les Pays-Bas (ad referendum), la Nouvelle-Zélande (ad referendum), le Nicaragua (ad referendum), la Norvège (ad referendum), le Panama (ad referendum), le Paraguay (ad referendum), le Pérou (ad referendum), la Pologne (ad referendum), la République des Philippines (ad referendum), l'Arabie Saoudite (sous réserve de ratification), la Syrie (sous réserve de ratification), la Turquie (sous réserve de ratification), la République Socialiste Soviétique d'Ukraine (sous réserve de ratification), l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (sous réserve de ratification), l'Union de l'Afrique du Sud (ad referendum), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les Etats-Unis d'Amérique (sous réserve d'approbation), l'Uruguay (ad referendum), le Venezuela (ad referendum), la Yougoslavie (sous réserve de ratification), et des observateurs pour l'Albanie (sous réserve), l'Autriche (sous réserve), la Bulgarie (sous réserve de ratification), l'Irlande (sous réserve de ratification), la Finlande (ad referendum), l'Italie (sous réserve de ratification), le Portugal (sous réserve de ratification), le Siam (sous réserve d'approbation), la Suisse (sous réserve de ratification), le Transjordan (sous réserve de ratification).